

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2023 N°35

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19 - Fax : 05 45 60 28 71
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site *montmoreau.fr*, le panneau numérique, Panneau Pocket et le site Facebook sont actualisés en temps réel.

TROIS CONCERTS À MONTMOREAU

Dimanche 17 septembre, **château de Montmoreau, 17 h** **Duo Lutz Eterna - Musiques du Monde**

De lieu magique en lieu magique, Claire Millon (mezzo, flûte et petites percussions) et Frédéric Chauvigné (piano et claviers) déploient la beauté des Musiques du Monde. Pour les Journées du Patrimoine, le château de Montmoreau accueille Histoire et Présent, pierres et musiques vivantes.

Samedi 23 septembre, **cinéma Le Montmorélien, 20 h** **Trio à cordes - Beethoven, Schubert, Piazzola**

L'émotion musicale partagée, le dialogue et l'harmonie des cordes, des moments de bonheur absolu dans l'intimité mystérieuse et précieuse de la musique dite de chambre. Trois professeurs, trois interprètes, trois artistes : Martin Quesson (violon), Elisabeth Galéa (alto), Jacques Loiseau (violoncelle).

Dimanche 8 octobre, **église Saint-Denys, 16 h 30** **Dames de chœur de Périgueux -** **Fauré, Britten, Rossignol**

Les voûtes romanes de l'église Saint-Denys reçoivent un ensemble choral déjà accueilli dans les plus belles églises de Nouvelle-Aquitaine. Sous la direction du compositeur Bruno Rossignol, les voix soprano, mezzo et alto vibrent chaleureusement et entraînent avec elles les cœurs du public.

Conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils sont affichés à la mairie et sur le site de la commune : montmoreau.fr

Carte d'identité - Passeport

NOUVEAU : PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA COMMUNE : montmoreau.fr

Urbanisme - Voirie

Ancienne mairie de Saint-Amant : 05 45 60 31 50. Sur rendez-vous.

Fourniture d'eau

S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10 10 ou à AGUR pour Saint-Amant : 09 69 39 40 00.
Service dépannage : 0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08.



Prenez date...

● Samedi 2 septembre
**MARCHÉ DE PRODUCTEURS
DÉJEUNATOIRE**

Place et halle de la Tude

● Dimanche 3 septembre
Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
THÉ DANSANT
Orchestre de Fabien PEREZ
Les Bouchons du bonheur

● Dimanche 10 septembre
Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
THÉ DANSANT
Club Amitié du 3ème âge

● Samedi 16 septembre
Comité d'animation de Saint-Eutrope
JOURNÉE PÉTANQUE

● Samedi 16 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Stade de Montmoreau

● Dimanche 17 septembre
Journées du Patrimoine
Château de Montmoreau, 17 h
CONCERT LUTZ ETERNA
Entrée 10 € Gratuit - 16 ans

● Vendredi 22 septembre
Salle des fêtes de Montmoreau, 20 h 30
Loto AJM foot

● Samedi 23 septembre
Cinéma Le Montmorélien, 20 h
CONCERT TRIO À CORDES
Entrée 10 € Gratuit - 16 ans

● Samedi 30 septembre
Salle des fêtes Aignes
Repas de la chasse
Sté chasse Aignes

● Samedi 30 septembre, dimanche 1er octobre
Salle des fêtes de Montmoreau
**EXPO PHOTO CONCOURS « ROUGE »
CONCOURS HAÏKU**
AJM Photo.
L'Attrape-lecteur du Montmorélien

● Samedi 7 octobre
Salle des fêtes d'Aignes
JOURNÉE DE LA SAINT-LUC
AJM Anciens

● Samedi 7 octobre
**MARCHÉ DE PRODUCTEURS
DÉJEUNATOIRE
« OCTOBRE ROSE »**
Place et halle de la Tude



● Samedi 7 octobre
Salle des fêtes de Montmoreau
SUN DANCE « OCTOBRE ROSE »
10 h et 14 h Stages de danse
12 h et 19 h Buffet Pique-nique
20 H 30 BAL

● Dimanche 8 octobre
Église Saint-Denys, 16 h 30
**CONCERT CHORAL
LES DAMES DE CHŒUR**
Entrée 10 € Gratuit - 16 ans

● Lundi 9 octobre
Salle des fêtes de Montmoreau, 16 h 30
à 19 h 30
DON DU SANG
Collation offerte aux donneurs
par l'Amicale des donneurs de
sang volontaires et bénévoles du
Montmorélien.

● Mercredi 11 octobre
Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
Concours de belote
Club Amitié du 3e âge

● Samedi 21 et dimanche 22 octobre
Place de la Tude
COLLECTE DE PAPIERS
Association des parents d'élèves du
Montmorélien

Dimanche 22 octobre
Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
THÉ DANSANT
Orchestre de Pascal MANGIER
Les Bouchons du bonheur

● Dimanche 29 octobre
Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
Thé dansant
Club Amitié du 3e âge

● Mardi 31 octobre
Salle des fêtes d'Aignes, 19 h
Soirée Halloween
Organisée par le LADAP
Réserver : 06 71 25 08 80

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le Recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Il doit se faire dans les 3 mois qui suivent la date des 16 ans à la mairie avec le livret de famille et la carte d'identité du jeune recensé.

➔ NOUVEAUX HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour faire face à l'augmentation importante du coût de l'électricité, le conseil municipal a décidé de réduire les dépenses de l'éclairage public. Les lampadaires de la commune seront désormais éteints de 22 h à 6 h toutes les nuits, le week-end compris. Les lampadaires proches du cinéma seront éteints à 23 h 30 le mardi et le vendredi pour la sortie des séances. Piétons, cyclistes et trottinettistes, soyez plus visibles !

➔ SI UN LAMPADAIRE NE FONCTIONNE PAS

Sur chaque lampadaire de la commune, il y a une petite plaque avec un numéro. Si un lampadaire fonctionne mal ou s'il ne s'allume pas : 1° relever le numéro de la plaque et 2° téléphoner à la mairie. L'intervention sera plus rapide.

➔ RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL

Rappel (art. 73 à 85) : les poubelles ou sacs plastiques doivent être déposés sur le trottoir à partir de 20 h, la **VEILLE du jour de la collecte**. Il est interdit de laisser des sacs ou des poubelles dans la rue les autres jours. Les personnes qui doivent s'absenter peuvent déposer leurs sacs dans les containers des ateliers municipaux

LA PLANÈTE, L'AFFAIRE DE TOUS



AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Peuvent bénéficier de l'aide financière municipale les propriétaires de maisons individuelles, appartements, immeubles ou commerces.

Le bâtiment doit être construit depuis plus de 70 ans et se trouver dans un rayon de 200 mètres autour de l'église de Montmoreau ou de l'église de Saint-Cybard. L'aide porte sur la façade donnant sur la rue. Elle concerne les travaux suivants : ravalement, sablage, gommage, entourage en pierre. Les travaux doivent être réalisés par un artisan ou un professionnel. Ne sont pas pris en compte les menuiseries, les peintures, les toitures.

Ces travaux doivent avoir fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

L'aide est de 30 % de la facture acquittée, plafonnée à 1 500 euros. Elle est accordée dans la limite du crédit annuel ouvert au budget de la commune.

Tous renseignements complémentaires à la mairie.

CROIX ROUGE

Ancienne école de Saint-Laurent-de-Belzagot.

Distribution alimentaire : 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.

VESTIBOUTIQUE, FRIPERIE OUVERTE À TOUS,

où sont vendus à très bas prix des vêtements neufs ou en très bon état, du matériel ménager, etc. :

2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h

+ 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h

et 2^e samedi du mois de 9 h à 12 h.

Contact : Joël Seguin 06 34 64 74 33

INTERDICTION DES FEUX DE PLEIN AIR

Extraits des directives préfectorales (arrêté du 1^{er} avril 2022)

- **Aucun feu n'est autorisé du 15 juin au 30 septembre.**
- **Il est interdit de fumer dans les massifs forestiers.**

• **Sont strictement interdits toute l'année :** brûlage des déchets verts ménagers – brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes, etc.) – lâcher de lanternes célestes – brûlage des pailles soumise à la PAC.

• **Sont autorisés sous conditions :** brûlage des résidus agricoles – gestion forestière – écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC – brûlage des déchets verts parasités ou malades – feux d'artifices.

• **Conditions requises :** déclaration et autorisation préalable du maire, respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

• Avant tout allumage de feu, consultez le niveau de risque sur le serveur vocal : 05 45 97 61 40.

PISTE N°10 : DIVERSIFIER



Pour rendre inutile toute intervention phytosanitaire dans votre jardin il faut diversifier les plantes.

Si vos plantes sont toutes de la même famille elles tomberont malades en même temps. **La diversité permet de se protéger des maladies, des parasites, de la pluie, du vent.** Par exemple certaines essences vont avoir un système racinaire plus profond, plus étendu et l'arbre tiendra face aux vents, protégeant toutes les autres plantes.

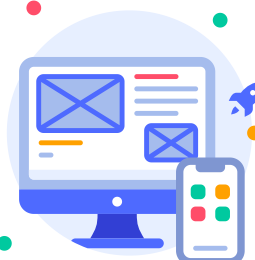
C'est la même idée pour votre jardin. Un équilibre se créera. **Un petit coup de pouce avec quelques hôtels à insectes et maisons à oiseaux.** L'invasion de pucerons du printemps ne dure pas. Les auxiliaires, telles les coccinelles, arrivent et le problème se règle de lui-même.

Le tout c'est de tenir bon et de ne pas se laisser tenter par la facilité.

NOUVEAU

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

*Vous pouvez prendre vos
rendez-vous en ligne*



Voir le site de la commune : montmoreau.fr



Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le programme J'agis pour Réduire propose des subventions afin de faciliter l'acquisition de produits et de gestes durables pour les particuliers, structures, associations... charentaises.

● **Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :**

> 20 € TTC pour l'achat de 2 poules
> 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.

● **Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :**

> subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC
> aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.

● **Aide à l'achat de textiles sanitaires lavables :**

- **lingettes réutilisables** pour le change des bébés ou le démaquillage ;
- **protections hygiéniques lavables** (serviettes hygiéniques et culottes menstruelles, coupes...) ;
> subvention à hauteur de 50% du

prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les lingettes et à 50 € TTC pour les protections.

● **Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :**

- **arrachage de haies**, lauriers ou cyprès et prestation de broyage > à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC
- **achat d'essences à croissance lente** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC
- **prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée.

i Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site www.jagispourreduire.com (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.

Plus d'informations sur www.jagispourreduire.com - N° vert 0 800 500 429

EXPO - CONCOURS PHOTO & Haïku

"Rouge"

MONTMOREAU

30 septembre et 1er octobre 2023
10h-18h à la salle des fêtes

AJM PHOTO CLUB MONTMOREAU

Règlement et infos :
06.88.97.39.91
www.ajmphotoclub.fr
ajmphotoclub@gmail.com

OCTOBRE ROSE 2
07 OCTOBRE 2023 SALLE DES FÊTES MONTMOREAU 16190
AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

10 H à 14 H DU MATIN

HELENA JUSTINE MARTINE CHRISTELLE
BERNADETTE PEGGY & JEREMY

PROGRAMME :

- 10H ACCUEIL
- 10H30 STAGES TOUS NIVEAUX
- 12H 30 APERITIF
- 14H15 PIQUE NIQUE
- 14H STAGES TOUS NIVEAUX
- 16H30 DANSES
- 19H APERITIF
- 19H30 PIQUE NIQUE*
- 20H30 1830 BAL

COUNTRY
Le cancer, et si on le dansait.

REGLEMENT :

RESERVATIONS ACCOMPAGNES DU REGLEMENT
CHÈQUES DÉBITÉS APRÈS LA MANIFESTATION
AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION
LE PARTICIPANT INCRÉT AUTORISE LA DIFFUSION DE SON IMAGE(PHOTOS ET VIDEOS) FAITES DURANT LA MANIFESTATION

BUVETTE- GÂTEAUX- SANDWICHES -PIZZERIA À 100M

PIQUE NIQUE NON FOURNI

DRESS CODE - UNE TOUCHE DE ROSE

Dance **CA CREDIT AGRICOLE** **FFCLD** **MONTMOREAU**